

DROIT DES MEDIAS

Cours du Professeur F. Hourquebie

Professeur de droit public
Directeur du CERCCLÉ
Secrétaire général de l'Association française de droit constitutionnel
Université de Bordeaux

Master 1, année 2022-2023

INTRODUCTION

La notion de médias et le droit des médias

THEME 1.

DROIT DES MEDIAS ET DEMOCRATIE

Section 1. La liberté d'expression et de communication, pivot du droit des médias

- A. Liberté d'opinion et liberté d'expression
- B. Le caractère fondamental de la liberté d'expression
- C. Les restrictions à la liberté d'expression (aperçu général)
 - 1. Au plan national
 - 2. Au plan européen

Section 2. Les médias dans leur environnement

- A. La presse comme moyen privilégié de l'expression de la pensée
- B. Le phénomène de concentration
- C. Les doctrines de l'information

THEME 2.

LA LIBERTE DE LA PRESSE AU FONDEMENT DU DROIT DES MEDIAS

Section 1. La consécration de la liberté de la presse

- A. La construction historique de la liberté de la presse
 - 1. Les grandes étapes
 - 2. La consécration dans la loi du 29 juillet 1881

- B. Le champ de la liberté de la presse
 - 1. Les sources de la liberté de la presse
 - a. Nationales
 - b. Européennes
 - c. Internationales
 - 2. L'étendue de la liberté de la presse : la loi du 23 octobre 1984 + décision CC 11 octobre 1984 et la loi du 1^{er} août 1986 + CC 29 juillet 1986

Section 2. Les restrictions

- A. Les restrictions pénales à la liberté d'expression prévues par la loi de 1881
 - 1. Les atteintes aux personnes privées
 - i. L'injure
 - ii. La diffamation
 - 2. Les atteintes à la chose publique
 - a. La protection de l'ordre public
 - b. La protection du secret défense
 - c. La protection des symboles de l'Etat
 - d. L'offense aux institutions incarnant l'Etat
- B. Les restrictions administratives : la police administrative de la presse écrite
 - 1. En période normale
 - a. Les interdictions de vente ou de distribution
 - b. Les saisies administratives
 - 2. En période exceptionnelle
 - a. En cas de mise en œuvre de l'art. 16 de la constitution
 - b. En cas d'état d'urgence
 - c. En cas d'état de siège

THEME 3.

LES ACTEURS DU DROIT DE LA PRESSE

Section 1. Les journalistes

- A. Le statut des journalistes
 - 1. La qualité de journaliste
 - 2. La délivrance de la carte de journaliste
- B. L'exercice de la profession
 - 1. La clause de conscience
 - 2. La responsabilité des journalistes : responsabilité sociale et responsabilité juridique

Section 2. Les entreprises et agences de presse

- A. Le statut des entreprises éditrices de presse
 - 1. La caractérisation de l'entreprise éditrice de presse

2. Les obligations découlant de la loi de 1986
 - a. Transparence
 - b. Indépendance
 - c. Pluralisme
- B. Les agences de presse
 1. La définition des agences de presse
 2. Le rôle des agences de presse
- C. Le cas de l'Agence France Presse (AFP)
 1. Les obligations
 2. Le fonctionnement

THEME 4.

LA SUCCESSION DES REGIMES JURIDIQUES DE L'AUDIOVISUEL

Section 1. Les régimes de 1949 et 1959

- A. L'empreinte historique du monopole public
- B. L'ordonnance du 4 février 1959 relative à la Radiotélévision française (RTF)

Section 2. L'Office de radiodiffusion-télévision française (ORTF)

- A. La structure de l'ORTF
- B. Les ressources financières de l'ORTF
 1. La redevance (contribution à l'audiovisuel public)
 - a. Création de la redevance (1933)
 - b. Suppression de la redevance (2022)
 2. La publicité

Section 3. Les réformes des années 70

- A. La réforme de 1972
- B. La réforme de 1974

Section 4. La refonte contemporaine du service public

- A. La loi du 29 juillet 1982 sur la communication audiovisuelle
 1. La redéfinition de la mission du service public
 2. Les limites de la réforme
- B. La loi du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication
 1. L'émergence d'un secteur privé
 2. Le maintien d'un « secteur public » diffus
- C. La réforme de l'audiovisuel public en 2022
 1. Réforme de la structure
 2. Réforme du financement

THEME 5.
LA REGULATION DE L'AUDIOVISUEL
DU CSA A L'ARCOM

Section 1. Le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA)

- A. Le statut du CSA
 - 1. Le CSA comme autorité administrative indépendante
 - 2. Sa composition
 - a. Le Collège des Sages et l'Assemblée générale
 - b. Les groupes de travail
- B. Les attributions du CSA
 - 1. La diversité des missions
 - 2. Des pouvoirs insuffisants
 - a. Le pouvoir d'information et de recommandation
 - b. Le pouvoir de sanction

Section 2. L'autorité de régulation de la communication audiovisuelle et numérique (ARCOM)

- A. La création
 - 1. Les raisons : l'inadaptation du CSA
 - 2. L'origine : la loi du 25 octobre 2021 relative à la régulation et à la protection de l'accès aux œuvres culturelles à l'ère numérique
- B. Les missions
 - 1. Missions de régulation
 - 2. Missions de promotion
 - 3. Missions d'accompagnement

THEME 6.
LES DEFIS POSES PAR L'USAGE DES MEDIAS ELECTRONIQUES

Section 1. Sur le plan de l'exercice des libertés

- A. La liberté d'expression sur internet
 - 1. Le droit d'accès à internet, droit fondamental ?
 - 2. L'inscription dans la constitution des droits numériques
 - 3. La neutralité du net
- B. La protection de la vie privée sur internet
 - 1. La protection des données personnelles. Le Règlement européen général sur la protection des données (27 avril 2016)
 - a. Cadre général du texte
 - b. La place du consentement

- c. Les caractères du consentement
- d. Mineurs et consentement
- 2. Le secret des correspondances (la loi pour une République numérique du 7 octobre 2016)

Section 2. Sur le plan de la lutte contre les contenus haineux sur internet

- A. Le dispositif de la loi du 24 juin 2020 visant à lutter contre les contenus haineux sur internet
- B. La décision du Conseil constitutionnel du 18 juin 2020

THEME 7.

LA LIBERTE D'EXPRESSION ET

LA LOI RELATIVE A LA LUTTE CONTRE LA MANIPULATION DE L'INFORMATION

- A. L'objectif : lutter contre la manipulation de l'information à l'heure du numérique
 - 1. Manipulation de l'information et atteinte à l'intégrité démocratique
 - 2. Le contexte de la loi
 - 3. La procédure législative et la saisine du Conseil constitutionnel
- B. La mise en œuvre de la loi
 - 1. Le champ d'application de la loi
 - 2. Une définition insatisfaisante de la fausse information
 - 3. L'opérationnalité de la loi de 1881 pour réprimer les fausses informations ?
 - 4. La saisine du juge des référés en matière de fausse information